

# Les élèves admis en 6e abandonnés par le gouvernement

Par Sophie Beuve Mery

C'est plus de 3 000 élèves de 6e qui, jusqu'à présent, ne savent toujours pas quel établissement ils vont fréquenter cette année. Malgré la rentrée administrative, leurs parents sont toujours dans l'ignorance totale. Cette situation qui perdure gêne beaucoup certains d'entre eux au point qu'ils ne savent plus quoi dire à leurs bambins qui trépignent d'impatience. Voici l'extrait d'une conversation d'un père qui, chaque jour, doit rassurer sa fille sur les mensonges du gouvernement : « - Papa, je vais apprendre où cette année ? J'ai pourtant eu mon concours d'entrée en 6e et je ne sais pas toujours où je vais apprendre ? - Sois patiente ma fille le gouvernement va trouver une solution. - Depuis là papa ? Tu peux d'abord me mettre dans un établissement privé en attendant la solution ? - Je n'ai pas de moyens ma fille, il faut attendre, ça va aller le gouvernement a dit que tout allait rentrer dans l'ordre dans bientôt. »

La même crainte est partagée par les chefs d'établissements qui, jusqu'à présent ne parviennent pas à harmoniser les choses dans leurs structures. « Ne connaissant pas nos réels effectifs, nous ne parvenons toujours pas à faire nos emplois du temps. Il faut que la solution soit vite trouvée. Les 6e sont les classes les plus nombreuses et si nous ne connaissons pas le nombre d'élèves, nous ne pouvons pas répartir les autres classes. En plus, avec un manque de structures d'accueil, nous allons certainement fonctionner en turn-over cette année. Franchement, ça ne sert à



rien de venir perdre du temps au lycée si en réalité on ne peut rien organiser », nous a confié l'un d'eux sous anonymat. Une chose est certaine, la rentrée administrative dont le gouvernement parle n'a pas vraiment eu lieu. Du moins pas comme on l'entend. Les chefs d'établissements attendent toujours les listes de 6e pour une meilleure lisibilité dans leur organisation des salles de classe. « Nous ne pouvons pas faire du pilotage à vue. Déjà, ces classes sont les plus peuplées et on se retrouve souvent avec plus de 100 élèves par classe. Si l'année dernière, il y avait plus d'une centaine, je crains que cette année nous n'avoisinions les 200 élèves. Raison de plus d'attendre les affectations pour commencer », a-t-il conclu.

Même certains enseignants ne parviennent plus à comprendre cette situation et commencent à trouver fallacieuse cette attente. Ils n'hésitent pas à penser que ce manque d'affectation vise à encourager certains parents à inscrire leurs enfants dans des établissements privés. Ainsi, sachant que ces mêmes autorités sont aussi les proprié-

taires de ces structures privées, c'est donc à dessein que le gouvernement trahirait à orienter les élèves afin que les parents eux-mêmes optent pour le privé, las d'attendre. D'autres, en revanche, évoquent le manque criard de structures d'accueil pour contenir tous ces élèves. « Cette situation prend sa racine dans la décision de la non exclusion des élèves. Aujourd'hui, il y a des élèves qui triplent la 6e qu'on est incapable de renvoyer. C'est ainsi que dans ces classes, les effectifs sont déjà pléthoriques. Si on doit en rajouter, imaginez la catastrophe », nous confiait un enseignant exaspéré.

Le pire est donc à craindre, connaissant l'amateurisme avec lequel le gouvernement oriente souvent les élèves. Il est plus que certain qu'un enfant habitant Akournam, dans la commune d'Owendo, risque de se retrouver orienté dans la commune d'Akanda. Traverser trois communes - Owendo, Libreville, Akanda -, pour aller à l'école à 11 ans, parfois 10, quelle punition ?